

2022 - 2023

DOSSIER DE SPONSORING

ASSOCIATION DES ETUDIANTS DU MASTER DROIT
DU SPORT



AEMDS

L'Association des Etudiants du Master Droit du Sport (AEMDS) est une association régie par la loi de 1901. Elle regroupe les vingt-quatre étudiants de la promotion du Master d'excellence.



L'AEMDS répond à plusieurs objectifs

Permettre aux étudiants de concrétiser leur apprentissage scolaire en allant à la rencontre de professionnels, en organisant des séminaires et des visites des grandes instances juridiques du sport, ou encore en élaborant des articles juridiques ;

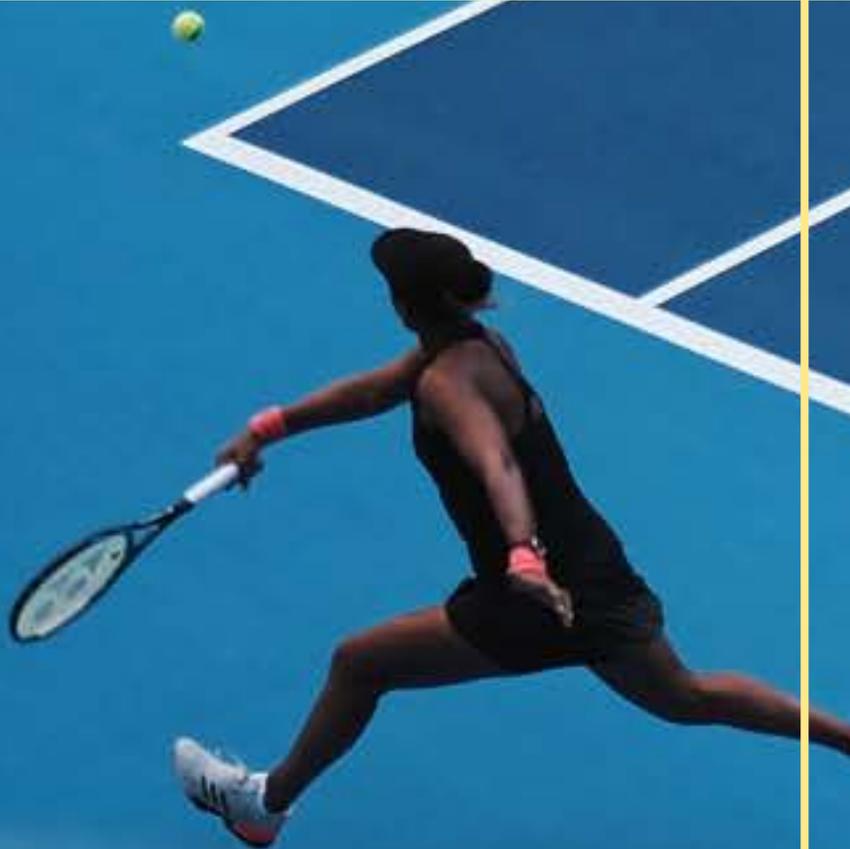
Promouvoir le réseau du Master, non seulement au sein de l'Université, mais également dans l'ensemble du domaine sportif ;

Favoriser la cohésion entre les étudiants de la promotion à travers différents événements sportifs et extra sportifs ;

Développer son réseau Alumni.

NOS ALTERNANCES

Les 24 étudiants effectuent
une alternance au sein des
structures incontournables du
monde sportif



Institutions sportives

CNOSF
Paris 2024
Comité Départemental Olympique
Centre national des sports de la défense
Automobile Club de l'Ouest
Fédération française de foot
Fédération française de tennis de table
Fédération française de badminton
Fédération française de natation
Fédération française aéronautique
Fédération française de karaté
Fédération française d'équitation
Fédération française de rugby
Fédération française sport pour tous
Districts de football
Ligues de football

Cabinet d'avocat spécialisé en droit du sport

Cabinet d'avocats Bertrand & Associés

Grandes marques du monde sportif

Alpine
Adidas



UN PUISSANT RESEAU ALUMNI

Chaque année, l'AEMDS fédère les anciens diplômés du Master qui contribuent, par leurs accomplissements professionnels, à la renommée nationale et internationale de notre formation. Nombreux sont les étudiants passés par les rangs du Master 2 Droit du sport et ayant gravi les échelons des clubs, institutions et cabinets de conseil du sport professionnel, en France et en Europe. Certains se sont même distingués par leurs carrières particulièrement remarquables, prouvant ainsi la renommée de notre formation.



NOS PROJETS



SEMAINE DE SEMINAIRES A LAUSANNE

Lausanne est l'épicentre institutionnel du sport à l'échelle internationale. Accompagnés des directeurs du Master, les vingt-quatre étudiants de l'AEMDS se rendront à la Capitale olympique afin de visiter les grandes instances du sport, telles que le siège du CIO et l'ensemble de ses sites institutionnels, ou encore le Tribunal Arbitral du Sport. Le séjour sera ponctué de conférences et de rencontres avec de grands acteurs juridiques et sportifs. Cette semaine se déroulera en mai et demande un budget de 10 000€.

SPORT ARBITRATION MOOT 2023

Une équipe a été constituée au sein de l'AEMDS afin de participer au **grand concours international de plaidoirie** qui aura lieu en avril 2023. Les étudiants devront alors se confronter à certains des meilleurs praticiens de l'arbitrage sportif au monde. La finale aura lieu à Zurich, au siège de la FIFA, ce qui demande un budget conséquent.

LE TRADITIONNEL GALA DE FIN D'ANNEE

Se déroulant à Marseille au mois de juin, le prestigieux gala accueillera les anciens et actuels étudiants du Master, les partenaires de l'AEMDS ainsi qu'un **grand réseau d'acteurs majeurs du monde sportif** (avocats, directeurs de clubs et d'institutions sportives...). Un budget d'environ 10 000€ est nécessaire pour un tel évènement.

VALORISATION DE LA MARQUE AEMDS

Le pôle marque de l'association travaille sur l'élaboration d'un maillot et d'un t-shirt officiels qui seront portés lors des différentes compétitions sportives au cours de l'année (tournoi officiel inter-masters droit du sport, matchs amicaux...). A ce titre, nous sommes à la recherche d'un **sponsor qui puisse figurer sur nos maillots et t-shirts.**

Ces projets nous
demandent un fort
investissement
personnel et financier.



Conscients de la
chance d'avoir pu
intégrer le Master 2
Droit du sport, nous
avons à cœur de
mériter ce diplôme et
souhaitons nous
investir afin de
devenir des acteurs
performants du sport
de demain.

POURQUOI NOUS SOUTENIR ?

Vous bénéficiez de déductions fiscales

Ces dépenses de sponsoring sont déductibles du résultat imposable (60 % du don dans la limite du 0,5 % CAHT) à condition d'être engagées « dans l'intérêt direct de l'exploitation ».

Cette déductibilité impose :

- que le sponsor soit clairement identifié, quel que soit le support utilisé (couverture télévisuelle, affiches, etc.)
- que les dépenses engagées soient proportionnelles à l'avantage attendu par l'entreprise.

Ces dépenses ne doivent donc pas être excessives au regard des retombées publicitaires escomptées.

Devenir notre sponsor vous permettra de mettre en avant votre entreprise comme étant un acteur du développement social

Vous étendrez votre réputation et serez connus par les acteurs du droit du sport d'aujourd'hui et de demain, ainsi que par les anciens et futurs étudiants du Centre de Droit du sport

Vous serez conviés à notre traditionnel et prestigieux gala de fin d'année, lequel accueille de grands acteurs du droit du sport, mais également à certains événements dont l'association est partenaire

Nos sponsors importants seront représentés sur nos t-shirts ou maillots

Votre entreprise sera mise à l'honneur sur nos réseaux sociaux par des présentations et des interviews. De plus, chacun de nos projets fera l'objet d'une publication sur laquelle vous serez cité en tant que sponsor. Nous participerons ainsi à l'étendue de la visibilité de votre entreprise, tant au niveau national qu'international



LinkedIn
1 500 abonnés
2 500 à 6 000 vues par post



Instagram
580 abonnés
Le compte de droit du sport le plus actif et suivi



Twitter
1 280 abonnés
600 à 1 600 vues par post

VOICI UNE GRILLE RÉCAPITULATIVE DE VOS AVANTAGES

	COMMUNICATION RESEAUX SOCIAUX		PRESENCE VISUELLE			FLOCAGE			INVITATIONS		
	PUBLICATION	INTERVIEW	PHOTOCALL (Gala)	AFFICHE (Gala & divers évènements)	BANDEROLE (Gala & divers évènements)	MANCHE (Maillot)	SHORT (Maillot)	DOS (Maillot)	VENTRE (Maillot & gamme textile)	ENTREES OPEN 13 (Places assises, places en loge...)	GALA ANNUEL
SPONSOR < 500 € Soit < 200€*			X								X
PARTENAIRE 500 € Soit 200 €*	X		X	X		X					X
PARTENAIRE OFFICIEL 750 € Soit 300 €*	X	X	X	X			X				X
PARTENAIRE PREMIUM 1000 € Soit 400 €*	X	X	X	X				X		X	X
PARTENAIRE MAJEUR 2000 € Soit 800 €*	X	X	X	X	X				X	X	X

* Après déduction des charges fiscales

NOUS CONTACTER



Tristan MAUDUIT
Secrétaire général
06 64 14 79 14



Inès KARA
Présidente
06 15 66 44 13



Lucas DURAND
Vice-président
06 27 88 55 01



Naïs GRAILLE
Trésorière
06 51 65 56 94



Florence LE GOUVELLO
Référente sponsoring
07 50 94 83 48

email : aemdsmarseille@gmail.com



M2 Droit du sport - Université d'Aix-Marseille



@m2droitdusport



@m2droitdusport

